

## SORTONS DE L'OMBRE



RECONNAISSEZ-NOUS  
SAPSCQ-CSN



BULLETIN VOL. 5 NOVEMBRE 2020

## TENTATIVE DE RÉANIMATION DE LA NÉGO

À la suite de l'échec du processus de négociation accélérée du printemps dernier, les négos sont restées au point mort jusqu'à la rencontre du comité paritaire du 9 septembre. Le syndicat a alors profité de cette rencontre pour proposer quatre nouvelles dates de reprise des discussions. L'employeur a finalement opté pour la date la plus tardive parmi celles qui étaient proposées.

La première rencontre de négociation depuis le 27 avril a donc eu lieu le 5 novembre dernier. À notre grande déception — mais sans grande surprise — nous avons pu constater qu'encore une fois, l'employeur n'apportait rien de constructif à la table de négociation.

### TOUJOURS PAS DE MOUVEMENT

Non seulement l'offre patronale présentée lors de cette rencontre était essentiellement la même que celle déposée lors de la négociation accélérée du printemps, mais elle était aussi centrée uniquement sur les besoins patronaux.

**Puisque cette nouvelle négociation commence lentement, nos efforts de mobilisations fonctionnent également au ralenti pour l'instant.**

Toutefois, votre comité de mobilisation et de vie syndicale (composé des agents Tony Vallières, Marc Delli Quadri, Sébastien Charlebois, Daniel Kenny ; du président du SAPSCQ-CSN, Mathieu Lavoie, ainsi que des conseillères et conseillers syndicaux de la CSN et de la Fédération des employées et employés de services publics-CSN) se réunira virtuellement le 18 novembre prochain. Ce n'est donc qu'une question de temps avant que l'intensité ne monte d'un cran.

En fait, plusieurs enjeux qui nous sont chers ont été complètement ignorés par les représentants du gouvernement, quand ceux-ci ne proposaient pas carrément des reculs inacceptables. De fait, plusieurs éléments de notre cahier de demandes n'ont même pas encore fait l'objet de discussions.

### PAS D'EFFECTIFS ? PAS DE PROBLÈME !

Ce qui est encore plus alarmant, c'est le manque de vision de la partie patronale quant aux solutions à apporter aux problèmes d'attraction et de rétention de main-d'œuvre avec lesquels nous sommes aux prises.

En plus de ne proposer aucune mesure pour attirer et retenir le personnel au sein des services correctionnels, l'employeur tente de faire reculer les conditions de travail des agents à temps partiel et des jeunes agents à temps complet. C'est une attitude totalement incohérente compte tenu des défis que nous devons relever.

### LA SUITE ?

À la fin de la rencontre, aucun calendrier de négociation n'a pu être établi. Nous proposerons toutefois de nouvelles dates à l'employeur prochainement. Étant donné son intention à peine voilée de se traîner les pieds, on peut s'attendre encore une fois à ce qu'il accepte la date la plus éloignée parmi celles que nous proposerons.

